BTSA aménagements paysagers - BTSA AP

Certifiante | Contrat appr.

Réf. : 26212762F — Mise à jour : 1 octobre 2026

Organisme responsable : **CFA - Lycée technologique agricole du Méné**

Présentation de la formation

Objectifs

Obtenir le diplôme permettant de devenir chef de chantier, assistant d'architecte paysagiste ou responsable de service espaces verts d'une collectivité territoriale
Participer ou conduire les travaux d’aménagements paysagers et leur
entretien.
Avoir des connaissances et des compétences techniques élevées dans le domaine des aménagements extérieurs, en particulier dans le champ du
végétal et dans la précision des plans de réalisation.
Être autonome pour exercer sa mission en fonction de la taille de l’entreprise ou du service employeur et à la complexité de l’aménagement.
Encadrer une ou plusieurs équipes et veiller au respect des consignes de sécurité et à l’utilisation des équipements de protection individuels (EPI) par
les personnels qu’il encadre.
Représenter l’entreprise dans les missions qui lui sont confiées.

Programme

Projets d'aménagements paysagers
Techniques d'études paysagères
Approche historique et culturelle du paysage
Acteurs, politiques et modes de gestion du paysage
Organisation économique, sociale et juridique
Techniques d'expression et de communication
Langue vivante (anglais)
EPS
Traitement des données
Technologies de l'information et du multimedia

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Niveau Bac général, pro ou techno, BP	**Niveau BTS - Bac +2**

Liste des certifications

BTSA aménagements paysagers
Code RNCP : 38349

Métiers associés

A1203 — Aménagement et entretien des espaces verts

F1104 — Dessin BTP et paysage

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2330628S	Présentiel	Merdrignac	01/09/2027	29/08/2029

Source : GREF Bretagne #26212762F